



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DE L'EAU  
ET DE L'ASSAINISSEMENT**

**DÉLIBÉRATION N°2681**

**OBJET**

**Rétrocession des réseaux d'eau potable et d'eaux usées lotissement Le  
Ramier commune de RIEUCROS**

Conformément à l'article L. 2121-17 du CGCT, la séance du 7 novembre 2023 a été ajournée et s'est tenue comme suit :

L'an deux mille vingt-trois et le treize du mois de novembre de 16 h 30 à 18 h 30, le Conseil d'Administration du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoqué, s'est réuni dans les locaux du SMDEA, sous la présidence de Madame Christine TÉQUI, Présidente du SMDEA.

**Présents** : BENABENT Henri, BERDOU Raymond, BESNARD Daniel, BLASQUEZ Jérôme, ESCANDE Jacques, EYCHENNE Joëlle, FERRE Jean-Paul, LAFFONT Patrick, MAYODON Alain, SANCHEZ Marc, SOLER Jean-Michel, TEQUI Christine, VIDAL André.

**Excusés** : BOIX Jean-Pierre, CLAIN Elisabeth, COMBRES Jean-Claude, GARNIER Alain, GONCALVES Daniel, LOUBET Christian, MAGDALOU Francis, MARETTE Louis, METGE Alain, PORTET Thierry, ROCHET Alain, SERRES Jean-Claude, VIEL Pierre ;

**Absents** :

**Procurations** :

**Secrétaire de séance** : BLASQUEZ Jérôme

Considérant que le permis d'aménager n°PA00924408D0001 a autorisé l'aménagement d'un lotissement de 8 lots à usage d'habitation appelé lotissement Le Ramier, situé Impasse Miquelou 09500 RIEUCROS par Mme Paule BREONCE.

Les lots n°1, 2, 7 et 8 ont été raccordés directement sur les réseaux publics d'eau potable et d'assainissement des eaux usées présents dans l'impasse de Miquelou. Les 4 autres lots ont été raccordés sur les réseaux installés dans la voirie du lotissement.

- Vu le procès-verbal d'essai de conduite d'eau potable établi par le SMDEA le 16 mars 2009,
- Vu le rapport d'inspection télévisée du réseau d'assainissement des eaux usées du 20 mars 2009,
- Vu le rapport d'essai d'étanchéité du réseau d'assainissement des eaux usées du 20 mars 2009,
- Vu la demande de rétrocession des réseaux du 12/09/2023 faite par Mme Anne-Marie BREONCE, fille de Mme Paule BREONCE,
- Vu la délibération du Conseil Municipal de la commune de RIEUCROS en date du 01/06/2023 relative à la cession de la voirie du lotissement Le Ramier à la commune,

Considérant qu'il convient :

- d'intégrer dans le patrimoine du SMDEA le réseau d'eau potable constitué d'une conduite en PVC de diamètre 63 mm d'une longueur totale de 35 mètres et de 4 branchements,
- d'intégrer dans le patrimoine du SMDEA le réseau d'assainissement des eaux usées constitué d'un réseau gravitaire d'une longueur de 32 mètres en PVC CR8 de diamètre 200 mm, de 1 regard en béton de diamètre 1000 mm et de 4 branchements en PVC CR8 de diamètre 160 mm.

Oùï l'exposé de Madame la Présidente, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE,**

Ladite rétrocession

- **AUTORISE,**

Madame la Présidente, à signer tous les documents nécessaires à l'opération.

**La Présidente du SMDEA,**

**Christine TÉQUI**

